

P

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

CONJONCTURE DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE AU 1^{ER} TRIMESTRE 1997

Le premier trimestre 1997 se situe dans le prolongement de la fin de l'année 1996, confirmant les premiers signes d'amélioration enregistrés en matière d'emploi et de chômage. De la fin décembre 1996 à la fin mars 1997, le nombre des emplois salariés dans les secteurs concurrentiels aurait ainsi progressé de 18 000 après + 14 000 au trimestre précédent; dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 est resté pratiquement stable après avoir diminué de plus de 30 000 au dernier trimestre de 1996.

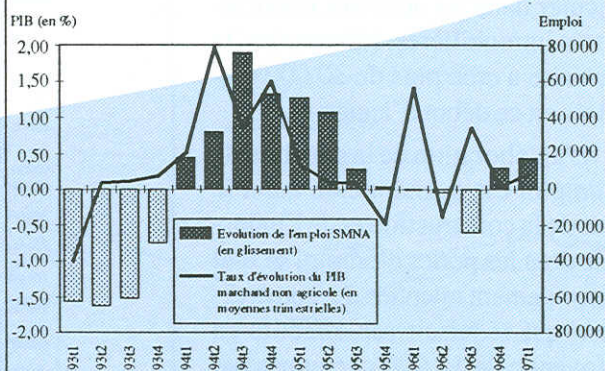
Pourtant, le ralentissement des entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi, que l'on observe depuis l'été 1996, s'est poursuivi en ce début d'année 1997.

Malgré une croissance heurtée, une reprise de l'emploi semble se profiler

L'année 1996 se caractérise par une conjoncture très instable, toute augmentation du taux de croissance du PIB étant suivie, le trimestre d'après d'une dégradation (graphique 1). Sur l'année, le PIB marchand non agricole progresse néanmoins de 1,9 % alors qu'il était resté inerte en 1995. Au premier trimestre 1997, la croissance reste timide (+ 0,2 %).

Du troisième trimestre 1994 au troisième trimestre 1996, les créations nettes d'emplois sont allées en diminuant; elles sont même devenues négatives à partir du début de 1996. Pourtant, l'année se termine par une légère amélioration de la situation de l'emploi, celle-ci se confirmant au premier trimestre

Graphique 1
Évolutions trimestrielles du PIB et de l'emploi (CVS)



Source : INSEE, Comptes trimestriels.



Tableau 1
Évolution de l'emploi salarié (1) (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

Secteurs d'activité en NAF	1994	1995				1996				1997	Variation (%) par rapport au :	
	31 déc.	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	trim. précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie	4 157,0	4 163,0	4 167,3	4 161,3	4 147,5	4 128,3	4 105,3	4 088,7	4 070,3	4 061,6	-0,2	-1,6
EH : Construction	1 191,7	1 188,4	1 188,2	1 184,7	1 167,3	1 149,2	1 139,4	1 127,4	1 108,5	1 102,4	-0,6	-4,1
EV : Tertiaire	7 875,7	7 922,7	7 972,7	8 013,3	8 019,8	8 061,8	8 090,4	8 094,5	8 145,6	8 178,4	+0,4	+1,4
Ensemble des secteurs	13 224,4	13 274,1	13 328,2	13 359,3	13 334,6	13 339,3	13 335,1	13 310,6	13 324,4	13 342,4	+0,1	+0,0

(1) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Séries reconstituées en ancienne nomenclature (données cvs)

U2 à U13 Ensemble des secteurs marchands non agricoles. C101-C102	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	14 545,7	14 596,3	14 649,8	14 680,2	14 639,0	14 644,6	14 639,8	14 615,3	14 627,4	14 644,8	+0,1	+0,0						

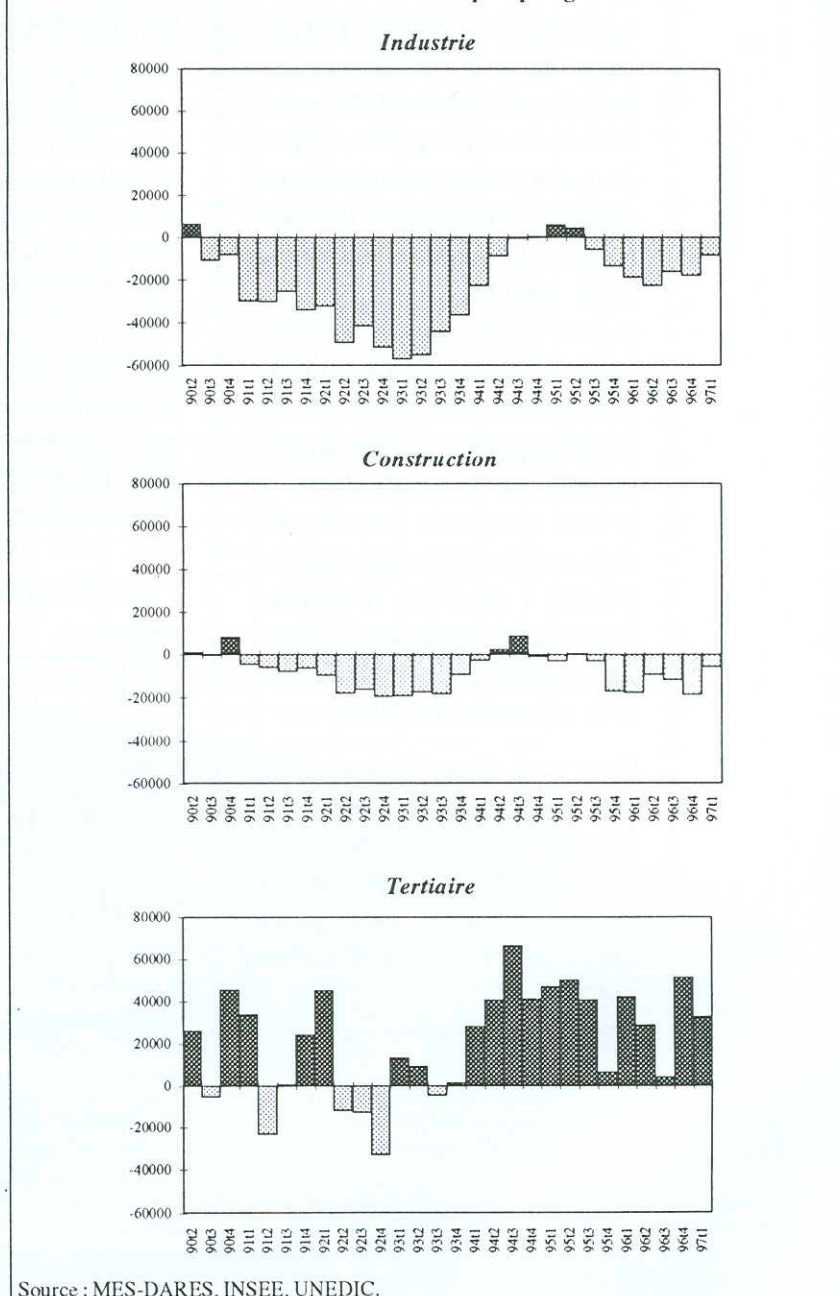
Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité-DARES, INSEE, UNEDIC.

1997. 18 000 (+ 0,1 %) emplois salariés ont ainsi été créés dans les secteurs concurrentiels au cours des trois premiers mois de l'année (tableau 1).

Les secteurs les plus dynamiques sont encore les services aux particuliers (+14 000 emplois) et les services aux entreprises, ces derniers, tirés par la reprise de l'intérim, ayant même doublé le nombre de leurs créations d'emplois (+ 24 000 postes contre + 12 000 au trimestre précédent). A l'exception de ces deux secteurs, seuls les effectifs des commerces continuent à croître mais à un rythme nettement ralenti. En revanche, l'emploi se dégrade dans les transports et il continue de reculer dans les activités financières et immobilières. Néanmoins, le tertiaire a créé plus de 30 000 emplois en ce début d'année.

L'amélioration de la situation de l'emploi est quand même aussi le fait de la construction et de l'industrie dont les pertes d'emploi se sont sensiblement ralenties. La construction qui réduisait ses effectifs en moyenne de 15 000 personnes par trimestre en 1996 ne perd cette fois que 6 000 emplois. De même les destructions de postes dans l'industrie sont deux fois moins importantes qu'au dernier trimestre de 1996. Cette moindre dégradation est commune à l'ensemble des secteurs industriels à l'exception des IAA, de l'automobile et de l'énergie.

Graphique 2
Évolutions trimestrielles de l'emploi par grands secteurs



Source : MES-DARES, INSEE, UNEDIC.

Sur un an, de mars 1996 à mars 1997, l'emploi salarié est resté globalement stable : la construction a perdu près de 50 000 emplois et l'industrie près de 70 000, pertes que le secteur tertiaire est parvenu à compenser (graphique 2).

La reprise de l'emploi qui s'amorce à la rentrée 1996 se retrouve dans l'évolution des offres d'emplois enregistrées à l'ANPE, qui redémarrent depuis la même époque. Le nombre de journées indemnisables au titre du chômage partiel régresse également depuis le mois de novembre 1996 : au premier trimestre 1997, il est d'environ

630 000 journées par mois, contre 950 000 en moyenne mensuelle en 1996.

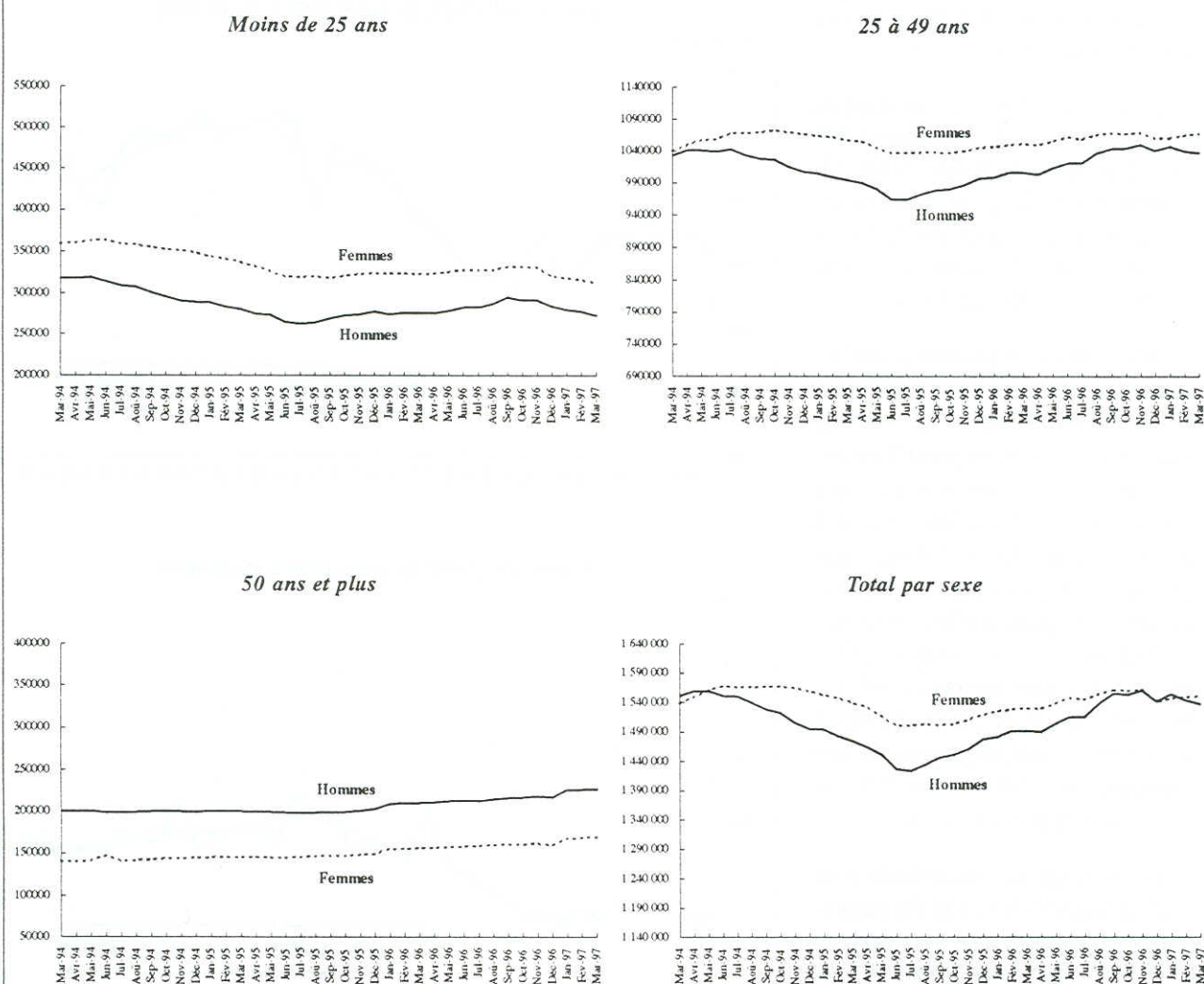
Stabilisation du chômage

Fin mars 1997, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1 s'établit à 3 087 500. Après le recul de 1,1 % enregistré au dernier trimestre de 1996, l'indicateur est donc resté stable au cours du premier trimestre 1997. Toutefois, si l'on tient compte des demandeurs d'emploi relevant de la catégorie 6 (demandeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le

mois), on observe une hausse de 0,8 % du nombre de demandeurs d'emploi. Les inscrits à l'ANPE ayant exercé une activité réduite sont en effet de plus en plus nombreux. Fin mars, on en recensait 365 000 (en données brutes), soit presque 30 % de plus qu'un an auparavant.

L'amélioration observée au trimestre précédent en matière de chômage des jeunes se confirme début 1997 (- 3,1 % après - 3,4 %) (tableau 2 et graphique 3). A nouveau ce sont les hommes qui bénéficient le plus de cette amélioration : leur nombre diminue de 4,2 % (- 2,2 %

Graphique 3
Demandes d'emploi en fin de mois par sexe et et âge (données CVS)



.Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité-DARES, ANPE, INSEE.

Tableau 2
Demandes d'emploi en fin de mois (données CVS) par sexe et âge, catégorie 1

		mars 1996	mars96/ déc 95	juin 1996	juin/ mars 96	sept. 1996	sept96/ juin 96	déc 1996	déc96/ sept 96	mars 1997	mars97/ déc 96
< 25 ans	H	275 300	-0,8	282 700	2,7	294 700	4,2	284 400	-3,5	272 500	-4,2
	F	322 600	-0,3	327 300	1,5	331 200	1,2	320 000	-3,4	313 000	-2,2
	E	597 900	-0,5	610 000	2,0	625 900	2,6	604 400	-3,4	585 500	-3,1
25/49 ans	H	1 006 000	0,9	1 020 800	1,5	1 044 100	2,3	1 041 300	-0,3	1 038 100	-0,3
	F	1 051 500	0,5	1 062 300	1,0	1 069 000	0,6	1 060 300	-0,8	1 067 900	0,7
	E	2 057 500	0,7	2 083 100	1,2	2 113 100	1,4	2 101 600	-0,5	2 106 000	0,2
50 ans et plus	H	210 000	3,6	212 300	1,1	215 500	1,5	215 800	0,1	226 200	4,8
	F	156 000	4,3	158 100	1,3	160 900	1,8	15 9900	-0,6	169 800	6,2
	E	366 000	3,9	370 400	1,2	376 400	1,6	375 700	-0,2	396000	5,4
TOTAL	H	1 491 300	1,0	1 515 800	1,6	1 554 300	2,5	1 541 500	-0,8	1 536 800	-0,3
	F	1 530 100	0,7	1 547 700	1,2	1 561 100	0,9	1 540 200	-1,3	1 550 700	0,7
	E	3 021 400	0,8	3 063 500	1,4	3 115 400	1,7	3 081 700	-1,1	3 087 500	0,2

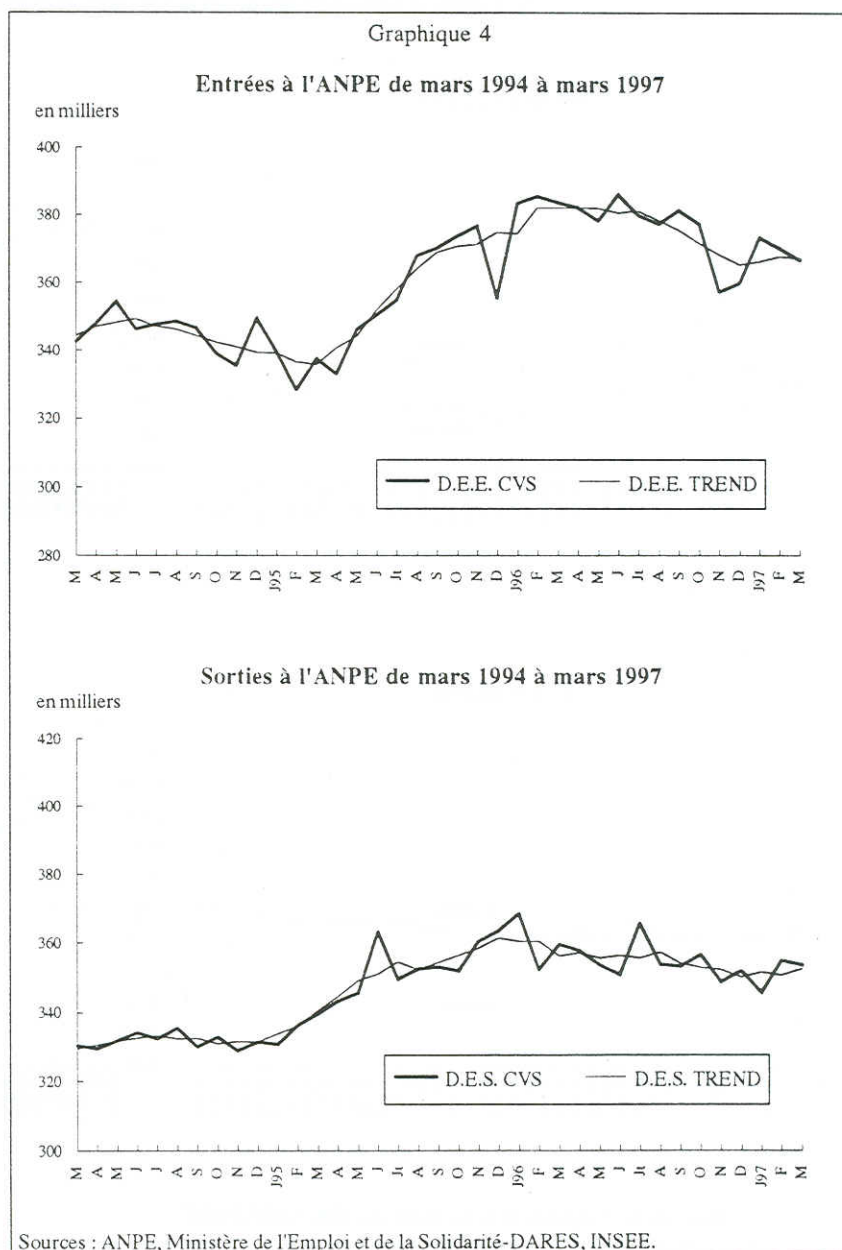
Sources : ANPE, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité-DARES, INSEE.

pour les jeunes femmes). Le nombre des chômeurs les plus âgés (50 ans ou plus), est au contraire en forte hausse (+ 5,4 %).

Le taux de chômage au sens du BIT se situe à 12,8 % fin mars 1997 (+ 0,1 point par rapport à fin décembre 1996). Seul, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans diminue : 24,2 % à la fin mars contre 24,8 % à la fin de 1996.

Après trois trimestres consécutifs de baisse, le nombre des entrées à l'ANPE progresse de 1,5 %. Cette hausse est alimentée pour l'essentiel par celle des inscriptions consécutives à la fin d'un contrat à durée déterminée (+ 3,8 %) (graphique 4). Les sorties de l'ANPE demeurent, quant à elles, orientées à la baisse (- 0,3 %), surtout celles liées à une entrée en stage (- 9,9 %). En revanche, les reprises d'emploi se redressent par rapport au dernier trimestre de 1996 (+ 2,6 % après une chute de près de 5 %).

Le chômage de longue durée continue d'augmenter : à la fin du premier trimestre, 1 102 700 personnes sont inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an, soit + 2,9 % par rapport à la fin décembre 1996, ou encore 35,7 % des demandeurs de catégorie 1 (graphique 5).



La hausse ne concerne que les demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 à 2 ans (+ 5,5 %), le nombre de chômeurs de très longue durée restant stable.

Les entrées dans les dispositifs spécifiques pour l'emploi continuent à décroître

La baisse du nombre d'entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi se poursuit au premier trimestre 1997 (- 15,4 % (1) par rapport au même trimestre de l'année précédente) (tableau 3).

Les entrées dans les mesures d'aide à l'emploi dans le secteur marchand accusent une baisse plus importante que celles relatives au secteur non marchand (- 19,5 % contre - 6,8 %). Le CIE, recentré

sur ses publics prioritaires, est en net déclin pour le deuxième trimestre consécutif (- 43,1 % après - 53,1 %). A l'inverse, l'abattement en faveur des emplois à temps partiel continue à progresser (+ 7,2 %).

Parmi les formations en alternance les contrats d'apprentissage et d'adaptation se redressent (respectivement + 2,3 % et + 5,7 % par rapport au même trimestre de l'année précédente), mais la forte baisse des entrées en contrat de qualification dégrade le résultat d'ensemble (- 2,0 %).

Dans le secteur non marchand, les contrats emplois consolidés voient leur part s'accroître (13,8 % du total des entrées) : ils sont en effet en hausse sensible (+ 27,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 1996), alors que les signatures de contrats emploi-solidarité continuent à baisser (- 10,8 %).

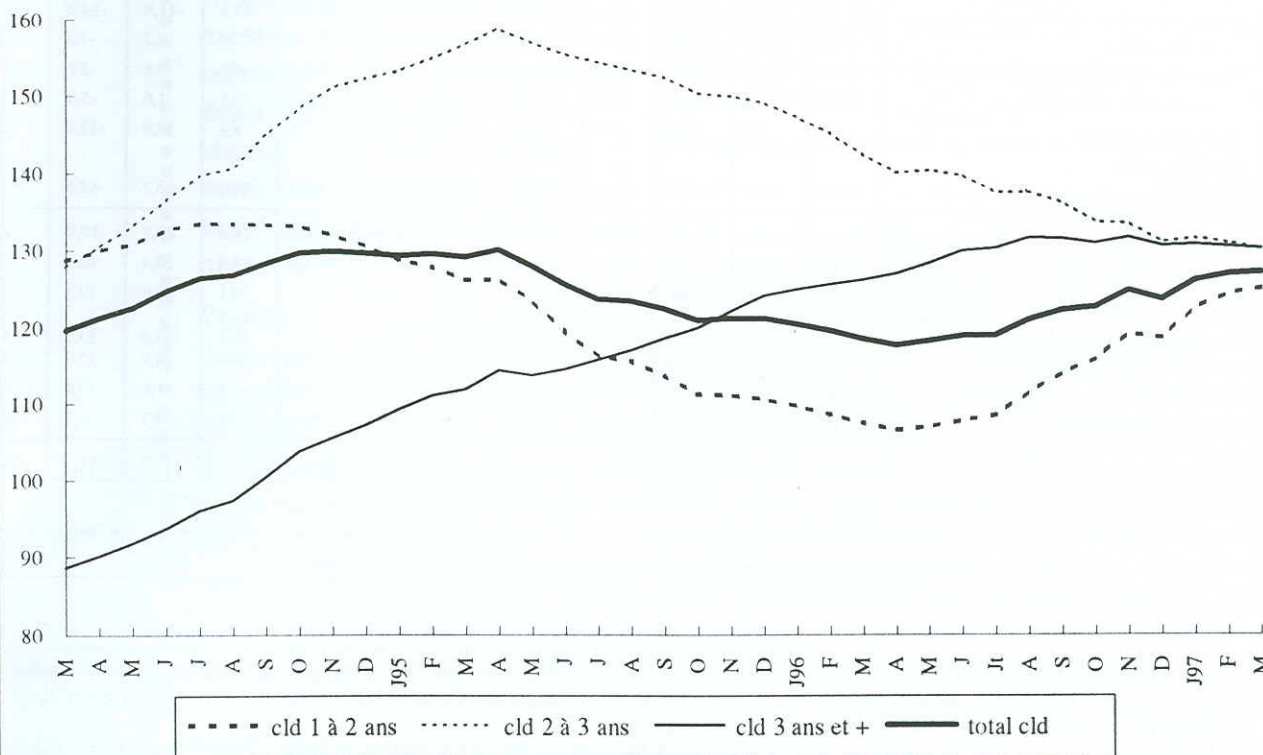
Enfin, les actions d'insertion et de formation financées par l'État sont progressivement relayées par celles financées par les régions, tandis que l'ensemble des mesures d'accompagnement des restructurations et de préretraite reste à un niveau quasiment stable (- 1,8 %).

Valérie ROUX,
Nathalie BOURDON,
Hubert DENIS DU PÉAGE
(DARES).

(1) - L'importance de cette baisse est quelque peu amplifiée par le fait que les actions d'insertion et de formation visant les jeunes et financées par les régions ne sont pas prises en compte ici : or, elles ont touché plus de 40 000 jeunes au 1^{er} trimestre 1997 et sont en nette croissance par rapport au début 1996, sans que l'on puisse mesurer l'ampleur exacte de cette croissance.

Graphique 5
Évolution du chômage de longue durée selon l'ancienneté de l'inscription, de mars 1994 à mars 1997

Indice base 100 en mars 1992, données CVS, cat. 1



Sources : ANPE, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité-DARES, INSEE.

Tableau 3
La politique de l'emploi entre 1995 et 1997
(Résultats trimestriels)

France métropolitaine

Données arrêtées au 23 mai 1997	Année 1995			Année 1996				Année 1997	Évolution annuelle			
	Entrées trim.2 1995	Entrées Trim.3 1995	Entrées Trim.4 1995	Entrées Trim.1 1996	Entrées Trim.2 1996	Entrées Trim.3 1996	Entrées Trim.4 1996	Entrées Trim.1 1997	T2.96/ T2.95	T3.96/ T3.95	T4.96/ T4.95	T1.97/ T1.96
Emploi aidé dans le secteur marchand	211 654	227 052	353 691	260 195	221 092	225 161	298 843	209 341	4,5	-0,8	-15,5	-19,5
Abaissement des coûts salariaux	133 519	138 459	193 521	166 034	165 368	148 608	128 825	120 542	23,9	7,3	-33,4	-27,4
Abattements-temps partiel	51 989	45 456	57 690	52 792	49 056	45 843	64 842	56 576	-5,6	0,9	12,4	7,2
Exonérations-1 ^{er} salarié	17 451	14 703	16 940	17 791	17 813	16 154	18 409	16 755	2,1	9,9	8,7	-5,8
Exonérations-2 ^{ème} et 3 ^{ème} salarié	2 674	2 577	3 002	1 658	563	93	70	-	-78,9	-96,4	-97,7	-
Exo.1 ^{er} au 50 ^{ème} sal. (zones de redyn. urbaine) ...	-	-	-	-	-	-	-	264	-	-	-	-
Exo.1 ^{er} au 50 ^{ème} sal. (zones de redyn. rurale) ...	-	-	-	-	-	-	-	995	-	-	-	-
Exo.1 ^{er} au 50 ^{ème} sal. (zones franches)	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-
C.R.E.+ C.I.E.	54 603	67 325	96 921	80 745	87 377	77 558	45 504	45 946	60,0	15,2	-53,1	-43,1
Aide au Premier Emploi des Jeunes	6 802	8 398	18 968	13 048	10 559	8 960	-	-	55,2	6,7	-	-
Formation en alternance	46 540	62 211	136 152	77 198	38 863	62 009	156 134	75 650	-16,5	-0,3	14,7	-2,0
Contrats d'apprentissage	11 695	35 584	87 916	38 989	12 130	36 663	104 631	39 902	3,7	3,0	19,0	2,3
Contrats de qualification	18 345	15 160	35 135	25 455	14 568	16 447	38 358	22 231	-20,6	8,5	9,2	-12,7
Contrats d'adaptation	15 367	10 765	12 734	12 189	11 287	8 522	12 870	12 880	-26,6	-20,8	1,1	5,7
Contrats d'orientation	1 133	702	367	565	878	377	275	637	-22,5	-46,3	-25,1	12,7
Aide à la création d'emplois et d'activités												
ACCRES (a)	25 612	20 914	18 119	10 964	9 986	8 250	10 267	6 598	-61,0	-60,6	-43,3	-39,8
Insertion par l'économie												
Entreprises d'Insertion	5 983	5 468	5 899	5 999	6 875	6 294	3 617	6 551	14,9	15,1	-38,68	9,2
Associations Intermédiaires (b)	204 974	201 392	200 049	187 588	217 859	204 942	209 381	210 377	6,3	1,8	4,665	12,1
Emploi aidé dans le secteur non marchand ..	177 803	171 722	169 920	165 151	148 098	150 307	159 494	153 860	-16,7	-12,5	-6,1	-6,8
Contrats Emploi-Solidarité (n.conv.+ave.)	166 694	158 900	154 856	148 164	129 391	130 028	138 283	132 134	-22,4	-18,2	-10,7	-10,8
Contrats Emploi Consolidé (n.conv.+ave.)	11 109	12 822	15 064	16 987	18 707	20 279	21 211	21 726	68,4	58,2	40,8	27,9
Actions d'insertion et de formation *	99 396	48 015	113 108	64 020	74 949	42 739	96 334	42 869	-24,6	-11,0	-14,8	-33,0
- auprès des adultes :	77 200	39 813	91 833	53 014	67 852	39 884	88 838	38 735	-12,1	0,2	-3,3	-26,9
. Stages d'Ins. et de Formation à l'Emploi (c) ...	63 319	31 671	78 961	43 059	57 667	31 492	76 912	28 413	-8,9	-0,6	-2,6	-34,0
. Stages d'Accès à l'Entreprise (c)	12 231	7 187	9 809	8 338	8 673	7 304	9 245	8 848	-29,1	1,6	-5,7	6,1
. Stages FNE-cadres (c)	1 650	955	3 063	1 617	1 512	1 088	2 681	1 474	-8,4	13,9	-12,5	-8,8
- auprès des jeunes :												
. Actions de form. alternée fin. par l'Etat (d)	22 196	8 202	21 275	11 006	7 097	2 855	7 496	4 134	-68,0	-65,2	-64,8	-62,4
Accompagnement des restructurations	50 032	45 656	50 608	59 989	55 309	55 213	56 045	58 882	10,5	20,9	10,7	-1,8
Conventions de Conversion (e)	29 846	27 220	27 830	39 017	34 296	33 858	31 403	39 710	14,9	24,4	12,8	1,8
Mesures du FNE	9 072	7 820	11 158	7 167	11 258	10 945	13 335	6 187	24,1	40,0	19,5	-13,7
dont :												
- Cellules de Reclassement (f)	5 514	4 614	6 249	3 342	6 957	6 241	7 720	3 176	26,2	35,3	23,5	-5,0
- Aide passage à mi-tps/tps partiel (g)	2 107	2 056	3 468	2 207	2 696	2 961	4 059	2 086	28,0	44,0	17,0	-5,5
Prétraitements Allocations Spéciales FNE (e)	4 962	4 862	5 336	5 957	4 987	4 939	5 132	5 981	0,5	1,6	-3,8	0,4
Prétraitements Progressives (e)	6 152	5 754	6 284	7 848	4 768	5 471	6 175	7 004	-22,5	-4,9	-1,7	-10,8
Total	538 885	492 445	687 327	549 355	499 448	473 420	610 716	464 952	-7,3	-3,9	-11,1	-15,4

(* Total ne prenant pas en compte les Actions de Formation Alternée financées par les Conseils Régionaux (41 924 entrées au 1^{er} trimestre 1997).

Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf : (a) nb de bénéficiaires ; (b) nb de personnes mises à disposition, non cumulable ;

(c) entrées en stage ; (d) entrées en rémunération ; (e) premiers paiements ; (f) bénéficiaires potentiels ; (g) adhésions individuelles.

Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité-DARES, CNASEA, ANPE, UNEDIC.

PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES sont éditées par le Ministère du travail et des affaires sociales, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepasant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère du travail et des affaires sociales. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : 01.48.39.56.00. Télécopie : 01.48.39.56.01 - PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES : 1 an (52 n°) : 650 F - Europe : 685 F - Autres pays : 700 F. Publicité : Ministère du travail et des affaires sociales. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD.